

Séance publique du 10 septembre 2001

Délibération n° 2001-0226

commission principale : finances et institutions

objet : **Budget supplémentaire 2001 - Budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe**

service : Délégation générale aux affaires générales - Direction des finances et du contrôle de gestion - Service du budget

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 août 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le budget supplémentaire 2001 des opérations d'urbanisme en régie directe a été arrêté à 19 182 850,86 F (2 924 406,72 €) tant en dépenses qu'en recettes, toutes sections confondues. Le budget supplémentaire a pour objet la reprise des résultats de la clôture constatés au compte administratif 2000, l'inscription des propositions nouvelles de dépenses, de recettes et des reports de crédits 2000 sur 2001.

Par application de l'instruction M14, la comptabilisation des crédits afférents aux aménagements d'urbanisme en régie directe se fait hors du bilan communautaire. Les opérations réelles de charges et de produits sont traitées en fonctionnement dans les classes 6 et 7, accompagnées des mouvements d'ordre afin d'inscrire la production et les cessions en classes de stocks. Ceci a pour conséquence de gonfler artificiellement les masses budgétaires.

A la clôture de l'exercice 2000, un disponible de 2 860 774,26 F (436 122,22 €) s'est dégagé après la constatation des restes à réaliser de dépenses et de recettes d'investissement. Il pourrait être affecté au remboursement de l'avance consentie par le budget principal.

Budget supplémentaire 2001 - budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - équilibre général (en F) - tableau n° 1 -

Nature	Charges	Produits
investissement		
reports	13 357 452,89	1 789 000,00
propositions nouvelles	2 860 774,26	
remboursement de l'avance au budget principal	2 860 774,26	
sous-total de l'investissement	16 218 227,15	1 789 000,00
excédent d'investissement reporté		14 429 227,15
total de l'investissement	16 218 227,15	16 218 227,15
fonctionnement		
reports	2 964 623,71	2 964 623,71
total du fonctionnement	2 964 623,71	2 964 623,71
total du budget supplémentaire 2001	19 182 850,86	19 182 850,86

Présentation par opération -

A Saint Romain au Mont d'Or, les besoins de reports s'élèvent à 1,789 MF (0,273 M€) afin de mandater les travaux de voirie confiés en mandat à la SERL.

Pour la ZAC "du Vieux Bourg" à Vénissieux, les reports de crédits concernent des travaux de démolition pour un montant de 0,404 MF (0,62 M€).

A Lyon 6°, pour la Cité internationale, des reliquats de crédits non mandatés ont dû être reportés pour 0,772 MF (0,118 M€) afin de payer des études, des aménagements de voirie et de réseaux d'eau et d'électricité.

Ces mouvements réels s'accompagnent de mouvements d'ordre du même montant en recettes de fonctionnement et en dépenses d'investissement en classe de stocks.

En investissement, l'inscription de remboursement de l'avance du budget principal consenti au cours des exercices précédents doit se réaliser sur cet exercice, elle a été reportée pour 10,4 MF (1,585 M€) et a été mandatée en début d'année 2001.

Au total, c'est un montant de 2,9 MF (0,442 M€) de dépenses réelles qui a été reporté.

Budget supplémentaire 2001 - budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - dépenses (en F) - tableau n° 2 -

Opérations	Dépenses		
	Reports	Propositions nouvelles	Total budget supplémentaire
fonctionnement			
mouvements réels			
ZAC "de Saint Romain au Mont d'Or"	1 789 000,00		1 789 000,00
ZAC "du Vieux Bourg" à Vénissieux	403 466,88		403 466,88
ZAC "de la Cité Internationale" à Lyon 6°	772 156,83		772 156,83
sous-total des mouvements réels	2 964 623,71	0,00	2 964 623,71
sous-total du fonctionnement	2 964 623,71	0,00	2 964 623,71
investissement			
mouvements sur comptes de stocks	2 964 623,71		2 964 623,71
avance du budget principal	10 392 829,18	2 860 774,26	13 253 603,44
sous-total de l'investissement	13 357 452,89	2 860 774,26	16 218 227,15
total de l'investissement	13 357 452,89	2 860 774,26	16 218 227,15
total général du budget	16 322 076,60	2 860 774,26	19 182 850,86

Budget supplémentaire 2001 - budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - recettes (en F) - tableau n° 3 -

Opérations	Dépenses		
	Reports	Propositions nouvelles	Total budget supplémentaire
fonctionnement			
mouvements sur comptes de stocks	2 964 623,71	0,00	2 964 623,71
sous-total du fonctionnement	2 964 623,71	0,00	2 964 623,71
investissement			
avances Saint Romain au Mont d'Or	1 789 000,00		1 789 000,00
sous-total de l'investissement	1 789 000,00	0,00	1 789 000,00
excédent d'investissement reporté	14 429 227,15		14 429 227,15
total général du budget	19 182 850,86	0,00	19 182 850,86

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération n° 2001-0103 en date du 25 mai 2001 ;

Oui l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

1° - Approuve le budget supplémentaire du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe arrêté, en dépenses et en recettes, à 19 182 850,56 F (2 924 406,72 €).

2° - Précise qu'à l'égard du comptable, cette approbation porte sur le montant des crédits inscrits à l'échelon du compte à deux chiffres. Les degrés complémentaires de précision (articles et opérations) sont toujours soumis au Conseil en tant qu'assemblée délibérante mais ne sont pas exécutoires pour madame le trésorier principal de la communauté urbaine de Lyon.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,